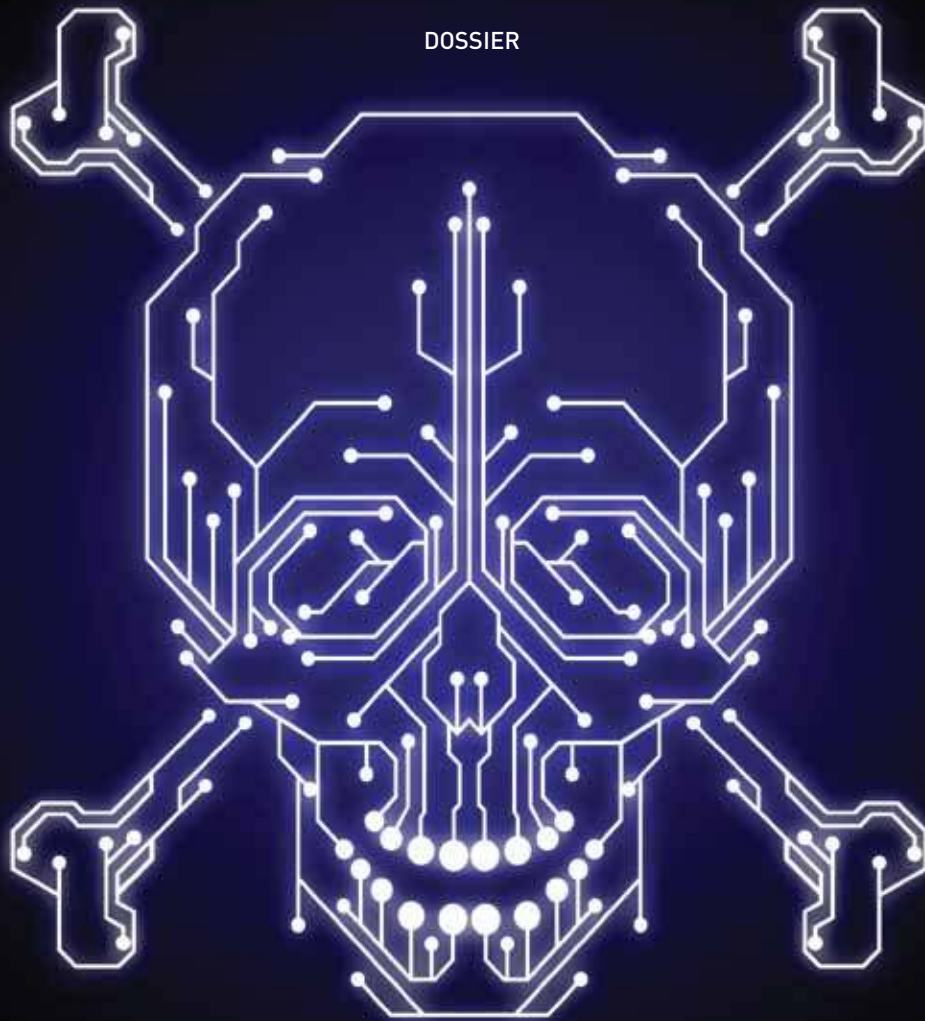


PANTHÉON Sorbonne *Magazine*

N° 6 | JANVIER-FÉVRIER 2014

MAGAZINE D'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

DOSSIER



Darknet

le côté obscur du Net

Directeur de la publication

Philippe Boutry

Vice-présidente chargée de la communication

Nadia Jacoby

Rédactrice en chef

Lucia Hernandez

Rédactrice

Lucia Hernandez

Ont collaboré à ce numéro

Irène Bouhadana, Joan Divol, William Gilles,
Cécile Gonzalez, Jean Harivel, Héléne Ligniez,
Madalina Olteanu

Conception graphique

Cyril Cavalie

Mise en page

Nicolas Patrx

Iconographie

Émilie Roux

Crédits photos

Illustration de couverture, p.3-5, 10-15, 22, 23, 25-28 :
iStockphoto ; p.2, 6, 7, 8, 16, 28, 32 : UP1/Service
communication ; p.4 : EXPOFRANCE 2025 ; p.7, 9, 18, 19,
21, 24, 25, 27, 32 : D.R. ; p.8 : Kévin Le Meur ;
p.9 : BIS/Pierre Bailif ; p.29 : Edoardo Cecchin ; p.30 :
La Sorbonne - Chancellerie des Universités de Paris ;
p.31 : Détail de Hommage à Freud © Michel Journiac

Remerciements

Myriam Chermette-Richard, Françoise Docquier,
Agnès Foiret-Collet, les éditions Flammarion

Impression

Imprimerie Moderne de l'Est

Tirage

11 000 exemplaires



ISSN 2265-3252

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Service de la communication
12, place du Panthéon
75231 Paris cedex 05
Tél. : 01 44 07 79 41
Fax : 01 44 09 79 39
secocom@univ-paris1.fr

Magazine disponible au format PDF et flipbook :



La reproduction intégrale ou partielle des textes
et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet
d'une demande préalable auprès de la rédaction.

Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales
par un imprimeur certifié ISO-14 001
respectant toutes les normes environnementales.

Éditorial



Horizon Paris 2025 ! C'est vers
l'avenir que regarde résolument
l'université Paris 1 Panthéon-
Sorbonne en engageant ses étudiants de
l'UFR d'Arts plastiques et sciences de

l'art et de l'Institut du tourisme (IREST) dans la préparation
de la candidature du Grand Paris à l'organisation de la
prochaine Exposition universelle. Avec le concours de
leurs enseignants, Linda Boukhris, Saskia Cousin, Agnès
Foiret-Collet, Maria Gravari-Barbas, ils ont placé au cœur
de leur projet le thème de l'hospitalité et l'ont décliné
avec brio devant le Comité ExpoFrance 2025 en termes de
voyage, d'accueil, de regards croisés, de paroles échangées,
d'expériences partagées par-delà la diversité des nations
et des cultures. Paris 1 Panthéon-Sorbonne est, aux côtés
de plusieurs écoles, la seule université à apporter sa
contribution : inventivité et créativité sont au rendez-vous !

Panthéon Sorbonne magazine ouvre encore à d'autres
dossiers d'actualité, riches de potentialités culturelles et
intellectuelles, qui manifestent toutes les ressources de
notre université. Il salue la réouverture de la Bibliothèque
de la Sorbonne, rénovée et modernisée. Il présente deux
diplômes professionnalisants, le LL.M. de Droit français et
de Droit européen et le master Techniques d'information
et de décision d'entreprise. Il donne aussi la parole à
trois juristes, William Gilles, Irène Bouhadana et Jean
Harivel, sur le passionnant dossier du *Darknet*, « chambre
obscur » d'Internet où prolifèrent transactions illégales
et trafics illicites. Il publie les bonnes pages du livre de
José Moure, *Charlot, histoire d'un mythe*, qui explore en
profondeur une page essentielle de notre culture et de notre
imaginaire cinématographique. À l'aube de l'année 2014 et
du centenaire de la victoire de la Marne, Paris 1 Panthéon-
Sorbonne va de l'avant !

Philippe Boutry,
Président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Retrouvez l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne sur les réseaux

 [facebook.com](https://www.facebook.com/univparis1)

 twitter.com/sorbonneparis1

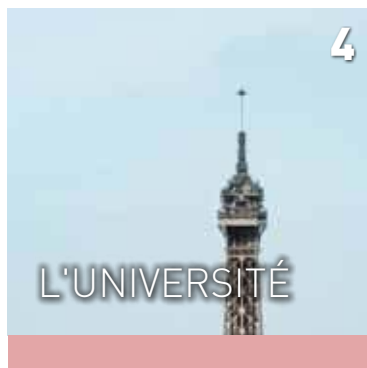
 [youtube.com/univparis1](https://www.youtube.com/univparis1)

 www.univ-paris1.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

« Internet a été créé dès l'origine comme un espace de liberté... »

IRÈNE BOUHADANA, WILLIAM GILLES, JEAN HARIVEL → PAGE 12



EXPOFRANCE 2025 : Vers une sixième Exposition universelle en France ?

Des étudiants de l'université
sur le coup !

→ PAGE 6

La bibliothèque de la Sorbonne rénovée

À quoi ressemble-t-elle
aujourd'hui ?

→ PAGE 9



Darknet, le côté obscur du Net

Irène Bouhadana, William Gilles
et Jean Harivel, nous mènent
au cœur des réseaux parallèles

→ PAGE 12

Nelson Mandela, Docteur *Honoris Causa*

15 juillet 1996 ...

→ PAGE 16

Publications

→ PAGE 18

Les bonnes feuilles

Charlot : histoire d'un mythe,
Daniel Banda et José Moure

→ PAGE 20



LL.M. (*Legum Magister*) de droit français et de droit européen

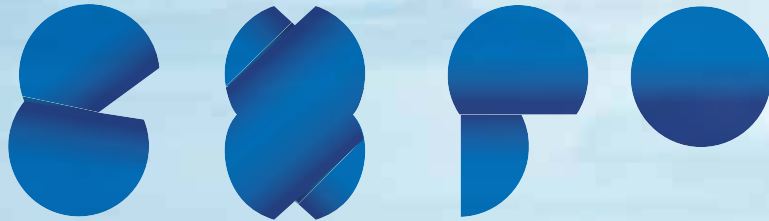
Une formation pour les juristes
francophones

→ PAGE 24

Master pro Techniques d'information et de décision dans l'entreprise

Une prestigieuse formation
en intelligence économique

→ PAGE 26



FRANCE 2025





→ **PAGE 6**

EXPOFRANCE 2025:
Vers une sixième Exposition
universelle en France ?

→ **PAGE 9**

La bibliothèque
de la Sorbonne rénovée

L'UNIVERSITÉ



PROJET

Une Exposition universelle en France en 2025 ? Un projet ambitieux pour la France et le défi de l'innovation et de la créativité pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

EXPOFRANCE 2025 : Vers une sixième Exposition universelle

Il y a plusieurs mois, 400 étudiants issus de six établissements d'enseignement supérieur (CELSA, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSA-PLV), l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), l'ESCP-Europe, SciencesPo) dont une seule université, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne répondaient à l'appel d'EXPOFRANCE 2025, le comité de soutien à la candidature d'une Exposition universelle en France. Après un intense travail d'équipe chacune participait ce jeudi 23 janvier 2014 à la Grande journée de Restitution organisée par EXPOFRANCE 2025 dans les locaux de Bouygues, partenaire de l'association. Les étudiants ont présenté les grandes lignes du projet qu'ils ont conçu au sein de leurs établissements. Les 21 étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne présentaient leur projet intitulé: «Repenser l'hospitalité pour partager une Expo Pluriverselle». Mais, comment tout cela a-t-il commencé ?

Genèse du projet

De nombreuses personnalités ont défendu le projet. Jean-Christophe Fromantin (député-maire de Neuilly-sur-Seine), président-fondateur d'EXPOFRANCE 2025 et président de la mission d'information parlementaire sur la candidature de la France, a ainsi sollicité la mobilisation du pays pour l'organisation de l'Exposition universelle.

L'association EXPOFRANCE 2025 incarne le projet. Elle a pour objectif de « susciter et de préparer la candidature de la France à l'organisation de



Le Président Philippe Boutry entouré d'étudiants de l'équipe, sur leur stand, dans les locaux de Bouygues le 23 janvier 2014

le en France ?

l'Exposition universelle de 2025, centrée sur le Grand Paris et en association avec l'ensemble des territoires ».

En 2013, six grands établissements d'enseignement supérieur ont décidé d'associer leurs étudiants à ce projet d'avenir. Un comité de soutien a alors été créé (élus, entrepreneurs, artistes, universitaires...) afin de peaufiner le projet. L'idée originale de cette Exposition universelle est de « réemployer de façon éphémère les infrastructures du Grand Paris et les monuments des grandes villes françaises », de repenser des espaces existants en lieu d'exposition, de concevoir des espaces virtuels, numériques... Il s'agit d'une Exposition universelle qui « a pour cœur de cible le patrimoine immatériel », explique Agnès Foiret-Collet, enseignante en arts plastiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et co-coordinatrice du projet.

Quel rôle pour l'université ?

Pour Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'aventure a commencé en juillet 2013 lorsque l'université a émis le souhait de s'engager aux côtés de grands établissements parisiens afin de contribuer à la candidature de la France à l'Exposition universelle de 2025. Fin août deux composantes de l'université étaient prêtes à s'impliquer dans ce projet. Des étudiants du master Tourisme de l'IREST (Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme) et des étudiants de licence et de master d'Arts plastiques, commençaient à travailler. « Deux composantes très différentes dans leur finalité de formation et de débouchés professionnels mais en même temps

complémentaires puisque l'une a plutôt une vocation anthropologique au sens large et l'autre cible l'art et la création », indique Agnès Foiret-Collet, coordinatrice du projet pour l'UFR d'Arts plastiques et sciences de l'art. Pour l'anecdote, elle travaille (au départ) sur le projet en double aveugle avec l'IREST, avec Saskia Cousin (coordinatrice du projet pour les master 2 GSVT : Gestion des Sites du patrimoine et Valorisation Touristique) et avec Linda Boukhris (coordinatrice pour les master 2 DATT : Développement et Aménagement Touristique des Territoires). Chacune cherche un thème fédérateur. Agnès Foiret-Collet propose « hospitalité pour des éco-logis durables » en engageant un travail prospectif plutôt du côté des architectures éphémères et d'œuvres dans l'espace public avec une citation de Jacques Derrida comme fil conducteur : « un acte d'hospitalité ne peut être que poétique ».

De leur côté Saskia Cousin et Linda Boukhris, sans connaître le thème d'Agnès Foiret-Collet, avaient réfléchi à un projet sur l'hospitalité, la diversité culturelle et la transformation de la figure de l'étranger en celle de l'ami. Le sujet s'impose alors comme une évidence. Leurs projets sont mis en commun et une équipe d'une trentaine de personnes (coordinateurs, enseignants, webmasters, étudiants et un comédien) se lance avec enthousiasme et ferveur, dès septembre, dans cette entreprise. En décembre, une « équipe projet » est mise en place, composée de 14 étudiants de l'IREST et de 7 étudiants d'Arts plastiques.



Logo créé par des étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

INTO THE WORDS

Installation d'une œuvre plastique à caractère textuel.

Il s'agit par ce projet de mettre en avant la France, terre d'accueil, nation de partage. L'un des domaines dans lequel notre pays excelle est la littérature. Parmi les auteurs les plus célèbres et mondialement connus, on peut citer Jules Verne, Victor Hugo, Émile Zola. L'idée est de reprendre des citations provenant d'œuvres d'écrivains français et de les intégrer dans la capitale, au sol, à la vue de tous. Pour d'avantage d'hospitalité, les citations seront traduites dans diverses langues, donnant ainsi une dimension internationale au projet. Aussi, le projet intègre la notion de durée. En marchant, en circulant, les passants useront les tracés des citations au sol. Cet effacement ne sera pas à voir comme une destruction, mais comme une avancée dans le temps. Il s'agit donc d'une matérialisation du temps qui passe, pour se projeter dans le futur en marquant les esprits. ■

Ludovico Gonçalves et Eva Poncet

Le projet de l'équipe

Les étudiants ont conçu le projet d'Exposition universelle selon un thème large, actuel, universel et qui fait sens pour tout le monde: l'hospitalité. Accueillir les nations du monde, c'est faire du Grand Paris et de la France entière le lieu de cohabitation de toutes les cultures. Le Grand Paris, sera la «Grande Maison» de l'Exposition universelle. Le choix de l'hospitalité comme thème fédérateur s'est ainsi imposé dans la conviction que le Grand Paris peut proposer une expérience mettant en valeur le partage, l'échange, la créativité et la convivialité. Les étudiants ont choisi de ne pas aborder la question de l'Exposition universelle selon les codes spatiaux habituels reposant sur la création de différents pavillons dans lesquels les nations participantes présentent leurs avancées technologiques et culturelles. L'équipe a, au contraire, pensé une exposition d'une nouvelle génération qui imprègne le territoire (francilien en premier lieu mais aussi français) de façon plus diffuse. Les démarches participatives des habitants et des visiteurs sont au cœur du projet. Les visiteurs et les Franciliens pourront se réapproprier la ville à travers des hébergements alternatifs, des espaces réaménagés en lieux d'exposition, d'animation et de promenades. L'hospitalité devient une notion-clé dans la réinvention d'un «savoir vivre» universel, aujourd'hui plus nécessaire que jamais. «*Repenser l'hospitalité pour partager une expo pluri-verselle*», selon la formule proposée par Linda Boukhris, a donné lieu à la remise d'un rapport de 90 pages, d'un book de 50 pages, à la réalisation d'un espace d'exposition et à une restitution orale le 23 janvier devant un parterre de chefs de grandes entreprises, de personnalités politiques, scientifiques, du monde des arts et du spectacle.

Un projet fédérateur

Les Expositions universelles durent six mois et attirent des dizaines de millions de visiteurs. Elles sont «*de véritables olympiades du progrès tant elles favorisent et récompensent l'innovation*», explique Florence Pinot, professeure associée à l'ESCP Europe et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Nombre d'innovations, d'inventions ont été lancées à l'occasion d'une Exposition universelle comme par exemple le téléphone, la télévision... Des œuvres architecturales ont été réalisées. Et, beaucoup d'entre elles ont marqué les esprits et sont aujourd'hui intégrées dans nos paysages urbains. Nous avons bien sûr tous à l'esprit la Tour Eiffel (Exposition universelle de Paris de 1889), ou encore Le Grand Palais et Le Petit Palais (Exposition universelle de 1900). Si inventions et innovations caractérisent les Expositions universelles, il y a également l'aspect

festif autour de l'événement et cette réunion des peuples qui sont autant de promesses d'un rendez-vous mémorable. EXPOFRANCE 2025 est donc une aventure pour l'université et les grandes écoles participantes qui pourraient aboutir en 2016 à la candidature de la France... À suivre...

Lucia Hernandez

En ligne :

www.expoFrance2025.com



Équipe étudiante :

www.expoFrance.fr

vidéo : <http://goo.gl/gc1dvY>

contact : equipe@expoFrance.fr



Croquis
extrait du projet
l'(A)fonctionnel,
Kévin Le Meur

COORDINATEURS DU PROJET

Agnès Foiret-Collet, coordinatrice pour l'UFR d'Arts plastiques et sciences de l'art. Saskia Cousin, Linda Boukhris, Maria Gravari-Barbas et Frédéric Thomas, coordinateurs pour l'IREST. Gaël Charreyron, Jérôme Da Rugna, Franck Andrieux ont rejoint l'équipe en décembre 2013. ■

EVENEMENT

La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) est dotée de l'un des fonds les plus riches de France en lettres et sciences humaines. En novembre dernier, après trois ans de fermeture la bibliothèque ouvrait à nouveau ses portes.

La bibliothèque de la Sorbonne rénovée



© BIS/Pierre Baillif

Salle Jacqueline de Romilly, salle de lecture historique de la Bibliothèque de la Sorbonne

La bibliothèque de la Sorbonne (BIS) est une bibliothèque interuniversitaire (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Sorbonne - Paris IV, Paris Descartes et Paris Diderot - Paris 7) rattachée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Avec ses 2,5 millions de documents, 4 500 manuscrits et 7 100 documents iconographiques, elle occupe une place centrale parmi les bibliothèques françaises. La BIS est spécialisée en lettres et sciences humaines (Antiquité, histoire médiévale et moderne, philosophie, littérature française et étrangère...). Elle est dotée d'un précieux fonds patrimonial avec des manuscrits et des incunables datant du XI^e siècle. Chaque année ce sont environ 15 000 ouvrages et 3 600 revues en abonnement qui viennent enrichir ses collections. Outre des livres imprimés, la bibliothèque permet également à ses lecteurs l'accès

à plus de 12 000 revues en ligne et à un ensemble croissant de ressources numériques : bases de données et e-books.

Après trois ans de travaux de rénovation, la bibliothèque de la Sorbonne propose aujourd'hui cinq salles de lecture thématique, deux salles de travail en groupe réservables, une salle de formation équipée d'un tableau blanc interactif, une salle réservée aux chercheurs et un espace-détente. Elle propose un système de réservation et de communication des documents informatisés, avec des automates de prêt et de retour, un service de prêt, un accès en ligne à de riches collections numériques, etc. Avec ces nouveaux aménagements, la BIS offre aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs, de meilleures conditions de travail et d'étude.

Lucia Hernandez

bis Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne

Horaires d'ouverture

Lundi - vendredi : 9h - 20h
Samedi : 10h - 19h
Salle de Réserve :
Lundi - samedi : 10h - 18h

Accès des lecteurs :

17 rue de la Sorbonne, Paris 5^e

Visite virtuelle :

www.amplitude360.fr/360/bibliotheque

En ligne :

www.bis-sorbonne.fr

Renseignements :

info@bis-sorbonne.fr



RECHERCHE

→ **PAGE 12**

Darknet, le côté obscur du Net

→ **PAGE 16**

Nelson Mandela,
Docteur *Honoris Causa*

→ **PAGE 18**

Publications



DROIT DU NUMÉRIQUE

Le Darknet, est un Internet libre et anonyme, mais aussi trouble et clandestin. Comment ce réseau parallèle peut-il être si insaisissable ? Irène Bouhadana, William Gilles et Jean Harivel nous expliquent sa genèse et son fonctionnement, ses avantages et ses dérives.

Darknet, le côté obscur

Liberté ou sécurité ? À l'ère du numérique, cette question revêt toujours un intérêt majeur, consubstantiel à la société de l'information. Internet a été créé dès l'origine comme un espace de liberté qui a rapidement fait l'objet de restrictions à la faveur de la prise de conscience des enjeux potentiels réels qu'il présentait, notamment au regard de la sécurité. L'arbitrage entre liberté et sécurité auquel l'Internet nous confronte aujourd'hui redonne un éclairage particulier aux propos de Benjamin Franklin, selon lequel :

“They who can give up essential liberty to obtain a little temporary safety deserve neither liberty nor safety”

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre. » Paradoxalement, la liberté se nourrit d'anonymat, voire d'obscurité, qui eux-mêmes peuvent parfois être source d'insécurité. Ainsi, l'internaute anonyme bénéficie d'une plus grande liberté qui lui permet d'agir plus librement en bien ou en mal. Par exemple, le cybercriminel peut « voler sans rien prendre, entrer sans frapper, [voir] sans être vu »¹. La cybercriminalité renoue alors avec le *furtum noctu* du droit romain en se servant des voies de navigation qui conduisent vers le

côté obscur de l'Internet. Sont ici visés les réseaux non accessibles par les moteurs de recherche traditionnels, ni par les explorateurs du marché, à savoir Internet Explorer, FireFox, Chrome ou autre Opera. Si la partie cachée du Net, c'est-à-dire le DeepNet ou Internet profond, comprend toutes les pages non indexées par les moteurs de recherche pour des raisons techniques ou de sécurité, le DeepNet ne doit pas être confondu avec le Darknet qui est un ensemble de réseaux permettant un échange de fichiers de particulier à particulier de confiance (liaisons *peer to peer*). Le Darknet a été révélé au grand public récemment par une émission de télévision² et un dossier paru dans Télérama³.

Darknet, l'origine

Inventés à l'origine, durant les années 1970, pour désigner les réseaux qui étaient isolés d'ARPANET (l'ancêtre de l'Internet) pour des raisons de sécurité, les Darknets étaient capables de recevoir des données de la part d'ARPANET mais avaient des adresses qui n'apparaissaient pas dans les listes réseau et ne répondaient pas aux *ping*⁴ et autres requêtes. Le terme a gagné l'acceptation publique à la suite de la publication d'un article⁵ écrit en 2002 par quatre employés de Microsoft. Il y est indiqué que la présence de Darknets est l'obstacle principal au développement des technologies DRM (Gestion des droits numériques). Les premiers logiciels de Darknet sont Freenet et GNUnet. Aujourd'hui, d'autres logiciels les ont rejoints : Tor (*The Onion Router*), I2P (*Invisible Internet Project*), BitTorrent.



du Net



Le fonctionnement d'un logiciel de Darknet

Pour accéder aux pages d'un Darknet, il faut être initié et télécharger des logiciels d'accès, tels que Tor, qui sécurisent et chiffrent chaque message et chaque requête. Afin de comprendre le fonctionnement d'un Darknet, nous allons nous appuyer sur le logiciel Tor, l'un des logiciels disponibles librement sur Internet⁶. Le logiciel libre et gratuit Tor (acronyme de "The Onion Router") permet de naviguer sur Internet par l'intermédiaire d'autres ordinateurs du réseau Tor, répartis sur l'ensemble de la planète. Il en existe une version fonctionnant sous Android, le système d'exploitation développé par Google. Ainsi, l'adresse IP de l'ordinateur utilisé, véritable plaque d'immatriculation, apparaîtra, aléatoirement, au Japon, aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, rendant sa localisation impossible ou plus difficile par les services de police, notamment.



Lorsque vous lancez Tor sur votre ordinateur, une adresse IP vous est temporairement affectée. Elle peut être régulièrement modifiée rendant

vos navigation anonyme. «Le principe de Tor est redoutable : lorsqu'un internaute se connecte au réseau, ses paquets de données transitent à travers plusieurs couches (d'où la métaphore de l'oignon), ce qui a pour objectif de dissimuler son identité. Ainsi, en quelques heures sur le Darknet, l'adresse IP d'un ordinateur connecté va évoluer par les serveurs d'un hébergeur à Roubaix, par le relais d'un informaticien de l'Ontario... et par le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT).»^{*} D'où la difficulté de remonter à l'ordinateur d'origine. Dans ce monde souterrain, toutes les connexions sont très lentes, puisqu'elles passent par plusieurs relais. Le Réseau Tor fait partie du Darknet. C'est un des réseaux parallèles, il y en a d'autres, qui permet de communiquer à l'insu de personnes qui espionneraient ou intercepteraient les communications. Tor utilise des moyens de communication qui sont sécurisés. Sur Tor, vous êtes invisible ou quasi-invisible car votre adresse IP réelle n'est pas inscrite dans vos échanges. Tor ne donne pas accès à des sites «oignon» dès son utilisation, il fournit seulement une manière cryptée, chiffrée et surtout masquée pour accéder au Web normal. L'accès aux services cachés – déployés depuis 2004 – n'est qu'un des usages possibles de Tor. Il est tout aussi bien possible de consulter son courrier, faire de la messagerie instantanée ou se connecter au web «visible» via le réseau.

Pour accéder aux sites «oignon», il faut être conscient qu'ils existent et connaître leurs adresses dans le réseau Tor. L'installation de Tor n'est pas



■ ■ ■ suffisante pour accéder au Darknet associé, le réseau Tor, il faut utiliser un navigateur spécifique à Tor (installé avec le package Tor, Tor Browser Bundle) et connaître les adresses des sites à visiter, toutes se terminant par « .onion ». « Pour les visiteurs qui ne connaîtraient pas leur destination finale, *The Hidden Wiki*⁷ (le « Wiki caché ») offre un rapide panorama des ressources du Darknet. Ce portail recense certaines des adresses les plus populaires du Darknet. »* Outre une vaste offre de solutions d'hébergement et de courriel, « le Wiki caché liste aussi bien des blogs parodiques sur la dernière campagne présidentielle américaine que des forums consacrés à l'occultisme ou à la fabrication d'armes à feu à l'aide d'imprimantes 3D »*, ou encore des activités réprimées par la loi.

Les euros ou les dollars s'échangent contre des bitcoins auprès de changeurs officiels et non régulés. Fondé sur la cryptographie, un porte-monnaie bitcoin, souscrit en ligne, possède deux clés. La première clé est publique – c'est en quelque sorte l'équivalent d'un RIB, – destinée à recevoir de l'argent. La seconde est

privée, c'est elle qui permet de régler les achats de manière totalement anonyme. Pour les gouvernements, le bitcoin devient le nouveau véhicule du blanchiment d'argent.

Outre Tor, d'autres réseaux comme I2P⁸, pour Internet Invisible Project, ou Freenet⁹, permettent à plusieurs ordinateurs de communiquer entre eux uniquement.

Bitcoins
Monnaie
électronique
conçue en 2009
qui peut être
utilisée comme
moyen
de paiement
sur Internet



Darknet, espace de liberté ou espace libertaire

Sur le site de Freenet, il est écrit : « *Le "Darknet" est un développement récent, que peu d'autres réseaux possèdent : en se connectant uniquement aux personnes à qui ils font confiance, les utilisateurs peuvent grandement améliorer leur sécurité, et ils peuvent toujours se connecter au réseau principal à travers les amis des amis etc... de leurs amis. Ceci permet à certaines personnes d'utiliser Freenet dans des endroits où Freenet pourrait être illégal, rend Freenet très difficile à bloquer par les gouvernements, et ne se base pas sur le fait d'accéder au "monde libre" via un portail sécurisé.* »

Ainsi, Freenet se présente comme un instrument de propagation de la liberté, mais de fait, le Darknet permet également à des réseaux pédophiles ou terroristes d'échanger des informations en toute impunité, nous ramenant à l'antagonisme liberté vs sécurité.

Darknet, espace de liberté face à la pression des États

Originellement construit sous l'égide de la Navy américaine, Tor est aujourd'hui développé par une organisation indépendante, le *Tor Project*. Pour l'année fiscale 2011, 60% de son financement provenait du gouvernement américain, et 18% de fondations et de subventions, comme l'indique son dernier rapport¹⁰. Éternel paradoxe : la protection offerte par le réseau est à la fois utilisée par les militaires américains, à des fins de renseignement notamment, et combattue par la NSA¹¹ et le GCHQ¹², son équivalent britannique.

Darknet a été créé à l'origine pour aider les dissidents chinois à communiquer entre eux sans pouvoir être identifiés. La création du Darknet a donc permis aux dissidents d'exister, de pouvoir communiquer entre eux et le reste du monde, et donc de faire suivre l'information à travers le Web sans aucun risque pour leur sécurité.

Les défenseurs de la vie privée considèrent le système Tor comme un bon outil pour les internautes désireux de se protéger. Des journalistes l'utilisent également pour ne pas être repérés dans des régimes répressifs ou échanger avec des sources sensibles sans risquer de les compromettre. «*L'anonymat fait partie de la liberté d'expression. Sans anonymat, les journalistes n'auraient pas de source*», ajoute Jérémie Zimmermann, cofondateur de la Quadrature du Net, organisation de défense des droits des internautes. Tor fait partie des outils recommandés par Reporters sans frontières (RSF) qui forme des journalistes dans les pays particulièrement surveillés.



“La liberté se nourrit d’anonymat, voire d’obscurité, qui eux-mêmes peuvent parfois être source d’insécurité”

Darknet, espace mafieux et criminogène

Malheureusement l’anonymat total sur le Web a donné bien des idées à certains groupes, les premiers ont été les Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie) qui ont vu dans le Darknet la possibilité de pouvoir communiquer entre eux plus facilement et de s’adonner à des activités illégales sur le Web. Le Darknet est devenu la «*poubelle du Web*» puisqu’il y est possible, par exemple, d’engager un tueur à gage, d’acheter de la drogue ou des armes, d’acheter une fausse carte d’identité et de consulter des sites pédophiles... Tout ce que l’humanité a inventé de pire est présent sur le Darknet, qui constitue donc un espace de liberté pour le pire ou le meilleur.

Irène Bouhadana, William Gilles et Jean Harivel

¹ Cf. P. JOXE, « La cybercriminalité, résurgence du *furtum noctu* à l’ère du numérique », in I. BOUHADANA, W. GILLES (sous la dir.), *Cybercriminalité, cybermenaces et cyberfraudes*, Les éditions Imodev, 2012. / ² France 2, Darknet, la face cachée du net in Envoyé spécial diffusé le vendredi 14 novembre 2013. / ³ Olivier TESQUET, « Darknet, immersion en réseaux troubles », in Télérama, n°3322 du 14 septembre 2013. / ⁴ Ping est le nom d’une commande informatique permettant de tester l’accessibilité d’une autre machine à travers un réseau IP. / ⁵ Peter Biddle, Paul England, Marcus Peinado et Bryan Willman, *The Darknet and the Future of Content Distribution*, 2002. / ⁶ www.torproject.org / ⁷ www.hiddenwiki.org / ⁸ www.i2p2.de / ⁹ www.freenetproject.org / ¹⁰ www.torproject.org/about/findoc/2012-TorProject-Annual-Report.pdf. / ¹¹ *National Security Agency*

¹² *Government Communications Headquarters*

LES AUTEURS

Jean Harivel, après une carrière d’informaticien, est aujourd’hui chargé d’enseignement à l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses travaux de thèse portent sur les libertés à l’ère du numérique.

Irène Bouhadana est maître de conférences à Paris 1 Panthéon-Sorbonne où elle codirige le master Droit du numérique, Administration - Entreprises. Elle est membre de l’Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) et secrétaire générale de l’Institut du Monde et du Développement pour la bonne gouvernance publique (IMODEV). En droit du numérique, elle est notamment coauteur de *Cybercriminalité, cybermenaces & cyberfraudes* (Les éditions Imodev, 2012) et de *Droit et gouvernance des administrations publiques à l’ère du numérique* (Les éditions Imodev, 2014, à paraître)

William Gilles est maître de conférences (HDR) à Paris 1 Panthéon-Sorbonne où il dirige la Licence d’administration publique et codirige le master Droit du Numérique Administration-Entreprises. Il est également membre de l’Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) et directeur de la Chaire des Amériques. En droit du numérique, il est notamment coauteur de *Cybercriminalité, cybermenaces & cyberfraudes* (Les éditions Imodev, 2012) et de *Droit et gouvernance des administrations publiques à l’ère du numérique*, (Les éditions Imodev, 2014, à paraître). ■

*Docteur Honoris Causa
de l'Université Panthéon-Sorbonne*

LA CLAIRIÈRE D'UN BOIS SACRÉ. AU CENTRE, EST ASSISE UNE FIGURE SYMBOLE DE LA SORBONNE. À SES CÔTÉS, DEUX GÉNIES PORTEURS DE PALMES ET DE COURONNES. À SA DROITE, LA JEUNESSE S'ABREUVE AVIDEMENT, LA VIEillesse AUX MAINS TREMBLANTES. À SA GAUCHE, LA POÉSIE, DU ROCHER, S'ÉCOULE LA SOURCE VIVIFIANTE. LA SCIENCE, LA MER ET LA TERRE LUI OUVRENT LEURS RICHESSES. LA BOTANIQUE AVEC SA GRENDEUR, LA PHYSIQUE ENTRAÎNANT SES VOILES, DEVANT UN ESSAIM DE JEUNES GENS, LUI PRÉSENTANT COMME PRÉLICES DE LEURS TRAVAUX, LA FLAMME DE L'ÉLECTRICITÉ.



HOMMAGE

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se souvient du 15 juillet 1996...

Nelson Mandela, Docteur *Honoris Causa*

Les murs du grand amphithéâtre de la Sorbonne gardent en mémoire la venue d'un des héros de l'histoire du XX^e siècle, du combattant de la liberté, de celui qui fut militant anti-apartheid, prisonnier politique, prix Nobel de la Paix, puis Président d'Afrique du Sud: Nelson Mandela. Le 15 juillet 1996 eut lieu la cérémonie officielle de remise des insignes de Docteur *Honoris Causa* de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à Nelson Mandela. À cette date, Nelson Mandela a 78 ans, il est depuis deux ans Président de la République d'Afrique du Sud. Il est déjà tout un symbole. Dans leurs discours le président Yves Jégouzo et le

lutte pour les droits des Africains. Dans son livre autobiographique, *Un long chemin vers la liberté*, il relate son combat, sa vie: «*je n'étais pas un messie mais un homme ordinaire qui n'était devenu leader qu'en raison de circonstances extraordinaires*». Dans un pays marqué par la ségrégation raciale menée par la minorité blanche, son combat pour la liberté lui semble inéluctable: «*l'accumulation régulière de milliers d'affronts, de milliers d'humiliations, de milliers d'instantanés oubliés, a créé en moi une colère, un esprit de révolte, le désir de combattre le système qui emprisonnait mon peuple*». En 1939, il poursuit des études dans le seul établissement

avocat, c'était agir à l'intérieur d'un système que vous jugiez inacceptable parce qu'injuste », professe Gérard Conac. Alors son combat devint politique: «*J'ai vu qu'il n'y avait pas que ma liberté qui était réduite, il y avait celle de tous ceux qui me ressemblaient. C'est alors que j'ai rejoint le Congrès national africain*». Il s'implique activement dans la lutte contre l'apartheid (instituée en 1948 et abolie en 1991). Il a de plus en plus de responsabilités au sein de l'ANC. Face à la violence de l'État et parce que la résistance non-violente (discours, délégations, menaces, arrêts de travail, grèves, emprisonnement volontaire) ne suffit plus, il fonde la branche armée de l'ANC, l'*Umkhonto we Sizwe* (La lance de la nation), qui lui vaudra vingt-sept ans de prison. Libéré en 1990, il continue le combat pour la liberté de son peuple. Ce n'est ni la vengeance, ni le ressentiment qui l'anime, mais le vœu d'une réconciliation nationale entre Noirs et Blancs, le vœu d'une nation libre et démocratique. Nelson Mandela et Frederik de Klerk reçoivent en 1993, le prix Nobel de la paix pour leurs actions en faveur de la fin du régime de l'apartheid et la mise en place de la démocratie en Afrique du Sud. En 1994, après des mois de négociations, la majorité Noire peut voter pour la première fois. Nelson Mandela devient le premier président noir d'Afrique du Sud. Malgré les blessures, il garde foi en l'humanité comme en témoigne sa politique de réconciliation. Il intègre au gouvernement les minorités Blanches, œuvrant ainsi avec les ennemis d'hier à la reconstruction d'une nouvelle Afrique du Sud.

“Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de son passé, ou de sa religion. Les gens doivent apprendre à haïr, et s'ils peuvent apprendre à haïr, on peut leur enseigner aussi à aimer, car l'amour naît plus naturellement dans le cœur de l'homme que son contraire.” N.M.

professeur Gérard Conac (directeur du Centre d'études juridiques et politiques du Monde Africain) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rappellent combien la vie, le combat, l'œuvre de Nelson Mandela furent si exemplaires et en cohérence avec les valeurs de l'université. Le Doctorat *Honoris Causa* salue l'action du grand homme en Afrique du Sud et dans le monde. Son combat contre l'apartheid a eu, en effet, un retentissement au-delà des frontières de l'Afrique, il a déclenché une prise de conscience internationale de la

d'enseignement supérieur réservé aux Noirs d'Afrique du Sud à Fort Hare. Il y étudie le droit, la physique, l'anglais, l'anthropologie. Il a ses premiers contacts avec l'ANC (*African National Congress*), mouvement qui lutte contre la ségrégation raciale et le régime de l'apartheid. Refusant de se soumettre à un règlement qu'il juge injuste, il sera exclu de l'établissement. Il reprendra des études de droit à l'Université d'Afrique du Sud, il obtiendra sa licence de droit, puis il passera son certificat d'aptitude à la profession d'avocat. «*Mais être*

PUBLICATIONS



Le paysage associatif français Mesure et évolutions

Vivianne Tchernonog
Dalloz-Sirey, 2013

Combien existe-t-il d'associations en France ? Quel est leur poids économique et social ? Dans quels secteurs d'activité interviennent-elles ? Comment fonctionnent-elles ? Quelles sont leurs sources de financement ? Qui sont leurs dirigeants ? Auprès de qui interviennent-elles ? Quelle est la part du travail bénévole ? Quel est le poids de l'emploi salarié ? Quel impact a eu la crise économique sur le tissu associatif ? Comment réagissent les associations face aux contraintes budgétaires de l'État et des collectivités territoriales ? Quelles sont les grandes muta-

tions en cours ? Autant de sujets aux données incertaines et qui font régulièrement l'objet de polémiques. Or, la demande sociale d'informations chiffrées sur les associations demeure forte. Cette deuxième édition du Paysage associatif français demeure le seul état statistique complet des associations en France, dépeint à partir d'une enquête scientifique de près de deux ans ayant impliqué 1 400 communes et plus de 7 600 associations. Elle s'enrichit de commentaires permettant notamment de mieux mettre en avant les dynamiques d'évolution du secteur associatif.



Métier : architecte

**Dynamiques et enjeux
professionnels au cours du xx^e siècle**

Claude Massu (dir.), Marie Gaimard
et Élise Guillerm
Publications de la Sorbonne, 2013

Retracer l'histoire d'un métier dont les frontières avec l'art, l'ingénierie, le design apparaissent poreuses permet de questionner les aspirations d'une profession située à mi-chemin entre réalités et abstractions, entre spécialisation et pluridisciplinarité. Cet ouvrage se propose de dessiner la figure de l'architecte au moyen d'une vision panoramique du XX^e siècle, à travers quatre grands thèmes de l'histoire de la modernité : les débats doctrinaux, les évolutions socioprofessionnelles, les collaborations avec les diverses professions, l'avènement d'une offre nouvelle. Autant de questionnements qui ont animé les personnalités majeures de la scène architecturale – de Le Corbusier à Robert Venturi –, en Europe comme outre-Atlantique. Cet ouvrage est le cinquième volume de la collection Histo.art, présentant les travaux de l'École doctorale d'histoire de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



La responsabilité du fait des produits défectueux

Groupe de Recherche Européen sur la
Responsabilité Civile et l'Assurance
IRJS Editions, 2013

Cet ouvrage reproduit l'essentiel des travaux d'un séminaire organisé sous l'égide du GRERCA qui s'est tenu à Saint-Jacques-de-Compostelle les 31 mai et 1^{er} juin 2012 sur « La responsabilité du fait des produits défectueux ». Ce séminaire est le premier d'une série consacrée aux régimes spéciaux de responsabilité et d'indemnisation. Conformément à sa mission, le GRERCA, qui réunit différents centres de recherche français et étrangers, a entrepris d'étudier la façon dont a été transposée la directive communautaire du 25 juillet 1985 dans les droits de différents États membres de l'Union européenne. Les rapports nationaux qui en rendent compte sur chacune des questions examinées sont coiffés par un rapport de synthèse qui permet d'apprécier à la fois la conformité à la directive des droits des États étudiés et le degré d'harmonisation du droit au sein de l'Union européenne.

PUBLICATIONS



Charlot : histoire d'un mythe

Textes choisis et présentés par Daniel Banda et José Moure
Flammarion, Champs arts, 2013

Charlot a cent ans. Le 7 février 1914, à la sortie de *Charlot est content de lui*, le « petit homme » apparaît pour la première fois sur les écrans. Dans les studios de la Keystone, Mack Sennett avait réclamé au jeune embauché « un maquillage comique. N'importe quoi. » « Je me suis dit, écrit Chaplin dans son autobiographie, que j'allais mettre un pantalon trop large, de grandes chaussures et agrémenter le tout d'une canne et d'un melon. Je m'ajoutai une petite moustache qui me donnerait quelques années de plus sans dissimuler mon expression. » Ainsi est né ce « pantin de

la rue », cette « sauterelle cinématographique », ce « dieu de la foule », dont le succès immédiat et mondial fait un « nouvel être mythologique ». Capable d'unir tragédie et comédie, de faire communier en un même rire le petit peuple, les artistes et les puissants, le célèbre vagabond a suscité au fil des ans un flot de témoignages, commentaires et écrits de toutes sortes. Charlot vu et célébré par les poètes, écrivains et artistes, critiques d'art et de cinéma, intellectuels et politiques de tous les pays : tel est l'objet de cette anthologie sans équivalent en France.



José Moure, professeur d'études cinématographiques et directeur de l'UFR d'Arts plastiques et sciences de l'art à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

TROIS QUESTIONS à José Moure

Coauteur de *Charlot : histoire d'un mythe*

Comment est née l'idée de publier une anthologie sur Charlot ?

José Moure : L'idée est née au fil des recherches de textes sur le cinéma que Daniel Banda et moi-même avons menées ces dernières années pour les deux anthologies que nous avons publiées, comme celle-ci, chez Flammarion : *Le Cinéma : naissance d'un art (1895-1920)* et *Le cinéma : l'art d'une civilisation (1920-1960)*. Nous nous sommes rendus compte que Charlie Chaplin, et le

personnage qu'il a créé : Charlot, est le cinéaste, et sans doute même l'artiste du XX^e siècle, qui a suscité le plus d'écrits et inspiré le plus grand nombre d'écrivains et penseurs. Le centième anniversaire de la naissance du personnage de Charlot, qui apparaît pour la première fois sur les écrans le 7 février 1914 dans *Charlot est content de lui*, était pour nous l'occasion de réunir en une anthologie les textes de poètes, écrivains, artistes, intellectuels et hommes politiques de tous les pays qui ont célébré Charlot et contribué à élever son mythe.

Le personnage de Charlot a 100 ans, pourquoi suscite-t-il tant d'intérêt de la part d'écrivains, d'artistes ou d'intellectuels de toutes générations ?

J.M. : Il est difficile de répondre à cette question, et en même temps, tous les textes que nous avons

recueillis tentent chacun à leur façon d'y répondre ou plutôt d'éclairer une partie de ce qui reste le mystère de Charlot. Je dirais que dans Charlot se trouvent miraculeusement réunis : - la puissance d'un art qui a été l'art le plus important du XX^e siècle : le cinéma, - le génie d'un artiste exceptionnel, sans doute l'artiste le plus emblématique de son temps avec Picasso : Charlie Chaplin, - l'universalité d'un type en qui les spectateurs ont reconnu « *le grand enfant malin de l'humanité*¹ » : le vagabond, - et enfin la force unanime d'une émotion qui convertit la foule « *à une commune simplicité naturelle*² » : le rire.

Pouvez-vous nous dire quelques mots de « l'art de Charlot » ?

J.M. : L'art de Charlot, c'est d'abord l'art de faire rire. Un rire que Chaplin provoque avec une précision rare et une grande économie de moyens, un rire universel dans lequel « *s'enracinent les valeurs humaines éternelles qui déterminent la survie à travers toutes les époques et tous les tempéraments*³ », un rire politique qui dénonce la monstrosité du monde et nous place, nous spectateurs, toujours du côté du plus faible...

¹ Ramón Gómez de la Serna, *Charlot : histoire d'un mythe*, p. 57.

² Ben Hecht, p. 24. / ³ Francisco Ayala, p. 219.

PUBLICATIONS

Bonnes feuilles

Extraits de **Charlot : histoire d'un mythe** par **Daniel Banda et José Moure**



Le mythe de Charlot est né presque en même temps qu'apparaissait sur les écrans le petit homme dont « les pieds plats, la moustache, le chapeau melon, la canne de rotin ont immédiatement composé l'image » (Seldes).

Entre les premiers films du vagabond et son élévation en « nouvel être mythologique » (Reyes), seulement quelques mois se sont écoulés. Moins d'un an sépare la naissance de Charlot du texte de Ben Hecht qui le consacre « dieu de la foule ». Jamais un artiste n'avait connu une popularité aussi fulgurante et universelle que Chaplin (« Ouvrez n'importe quelle revue étrangère, vous verrez qu'on écrit et qu'on parle partout de Chaplin. Dans les revues féminines, aussi bien que sportives, et sans doute même médicales », s'étonne Koulechov), ni n'avait reçu autant d'éloges (« Charlie a eu tous les éloges possibles », constate Seldes). Jamais un personnage n'avait aussi rapidement conquis le cœur des foules, suscité l'admiration de ses contemporains et échappé au destin commun des êtres de fiction pour passer dans « la catégorie des mythes et des légendes communs de l'Amérique » (Seldes), de l'Europe et du reste du monde. La puissance nouvelle du cinéma et la rapidité de diffusion de ses images expliquent sans doute ce phénomène : « Partout, maintenant, ce soir, sur 35 écrans rien qu'à Paris. Charlot est partout », remarque Yvan Goll. Mais c'est au-delà des seuls pouvoirs techniques et industriels du média cinématographique que sont à chercher les raisons de cette « presque unanimité » (Faure). Charlot dépasse le champ du cinématographe (Reyes) ; il « devance le cinéma » (Vela) ; son succès « est si grand qu'il aide à la diffusion du cinématographe - (Epstein) et non l'inverse. Si le vagabond s'est élevé à la dimension du mythe, c'est simplement par « l'art de faire rire » (Crevel), par le miracle du rire qui convertit la foule « à une commune simplicité naturelle » (Hecht). On aime Charlot « pas seulement parce qu'il nous fait rire. Il nous fait rire pour qu'on l'aime » (Morin). Il incarne un « moment historique de l'humour de cette planète » (de la Serna) parce qu'il a surgi dans un monde qui a besoin de rire, de son rire (Goll). Un rire rédempteur « aussi fort, aussi profond que

←
Pages
19 à 21
→

la beauté » (Morin), un rire qui est devenu sacré (Faure) et a fait de celui qui en incarne le génie un dieu. « Un homme qui peut rire de lui délivre tous les hommes du fardeau de leur vanité. Et, comme il a vaincu les dieux, il devient dieu pour les hommes », explique Élic Faure. Qu'il soit mystique (Aragon. Morin, Cohen), céleste ou ailé (Maïakovski), que ce soient les enfants (Seldes, Éluard) ou les poètes (Lovecraft) qui lui adressent leurs prières, qu'il soit « dieu de la foule » (Hecht), dieu créateur organisant « l'univers en poème cinéplastique » ou dieu danseur (Faure), Charlot est souvent apparenté à une figure divine. « Osons employer le mot dieu », nous dit Edgar Morin qui, en 1957, voit dans l'évolution de Charlot en Calvero (le personnage incarné par Chaplin dans *Les Feux de la rampe*) la transformation du bouc émissaire en un « dieu d'amour » qui « meurt et sauve ». Cette divinisation de Charlot n'est que la manifestation exacerbée du sentiment qu'il éveille chez ses contemporains : le personnage du vagabond dans sa « perfection », avec son pouvoir de réveiller les foules (Lovecraft), de les protéger (Vela), de « passer toute [sa] force, toute [sa] puissance, tout [son héroïsme] dans la réalité » (Koulechov), d'incarner « ce qu'il reste à l'Europe de visage » (Maïakovski), d'être la « première influence visible du cinématographe dans la vie » (Reyes) et d'échapper au « caractère passager de sa présence » (Seldes)..., a dépassé son existence d'être de celluloid, « s'est détaché de la vie et a commencé à vivre dans un autre monde » (Seldes). Derrière le petit homme, « maniéré », « beau », « féminin » (Garcia Lorca) qui, « seul au milieu des vanités du monde » (de la Serna), « marche vers une infinie philosophie [...], le visage calme et grave, les yeux tristes, avec son impossible moustache, son pantalon ridicule et sa démarche nerveuse, saccadée » (Hecht), c'est l'ombre projetée d'un type universel que ses admirateurs perçoivent...



PUBLICATIONS

Bonnes feuilles

« Si le vagabond s'est élevé à la dimension du mythe, c'est simplement par "l'art de faire rire" »

Dès 1920, dans sa *Danse sur le feu et l'eau*, *Élie Faure* (1873-1937), le grand critique et historien de l'art, prête à *Charlot* l'aura des héros servant de « phares pour la multitude ». Le « créateur des mythes » qu'il admire dans l'article publié l'année suivante se confond avec sa propre création cinématographique : le nom de *Chaplin* n'apparaît pas et *Charlot* est à lui seul le poète et le poème, incarnation des possibilités d'un art du mouvement, art « cinéplastique » que *Faure* appelle de ses vœux.

J'ai beaucoup fréquenté Charlot... (1920)

J'ai beaucoup fréquenté *Charlot*, celui de l'écran lumineux. Et je prie de croire que je ne plaisante pas le moins du monde si j'affirme que depuis *Montaigne*, *Cervantès*, et *Dostoïevski*, c'est l'homme qui m'a le plus appris. C'est l'homme qui m'a le plus fortement installé dans mes opinions actuelles, où de jour en jour, je l'espère, s'affirme ma liberté. *Charlot* est le seul poète de ce temps qui contemple la vie sous un angle, constamment et consciemment héroïque. Il y a plus de style dans le plus insignifiant en apparence des gestes de *Charlot* que dans toutes les œuvres réunies de tous les Instituts de France et de toute la « culture » allemande depuis cent ans, le style ayant pour fonction de faire entrer dans la même forme vivante toutes les puissances contradictoires qu'il s'agit pour nous de concilier. Et il y a plus de drame dans le jugement que *Charlot* porte sur la vie que dans toutes les horreurs guerrières et les misères sociales conjurées pour susciter notre révolte car dans ce jugement éclatent les rapports de notre destinée réelle avec les événements et les objets. Il fait rire la presque unanimité d'entre nous parce que la presque unanimité d'entre nous n'attendent pas les conclusions qu'il tire de sa connaissance du monde. Mais, chez ceux qui les attendent, ce rire devient sacré. Regardez-le, avec ses souliers, son petit chapeau et sa canne, pareils à l'élément immuable du cothurne et du masque dans le théâtre des anciens. Voyez ses virages à l'angle droit, ses voltes sur un pied, ses jublations sautillantes, ses pas de fantaisie dans la bataille, la silencieuse joie et l'ironie envers tout et envers lui-même avec lesquels il souligne dans les plus saints et les plus terribles de nos



Présentation
du livre et entretien
avec l'auteur :

Page 19
du magazine

←
Pages
36 à 38
→

actes, l'amour, la guerre, le travail, le vol, le jeu, l'accord muet que leur contemplation métaphysique révèle entre la douleur sentimentale de l'homme et le rire indifférent de Dieu. Regardez-le jongler avec ses passions et les nôtres comme avec des bulles de savon et des poignards acérés. Le sens de la civilisation même habite, chante et ironise en lui, qui inflige à la vie, pour ne point avoir à la maudire, la forme accentuée et soutenue du sentiment tragique qu'il en a.

L'accoucheur d'un monde inconnu... (1921)

[...] Voici un art nouveau, qui est celui du mouvement, c'est-à-dire du principe même de toutes les choses qui sont. Et le moins conventionnel de tous. [...] Un homme – un seul – l'a déjà tout à fait compris. Un seul homme en sait jouer comme d'un clavier à plusieurs plans où tous les éléments sentimentaux et psychologiques qui déterminent l'attitude et la forme des êtres, concourent à confier à la seule expression cinématographique le déroulement complexe de leur aventure intérieure. Il ne parle jamais. Il n'écrit jamais. Il n'explique jamais. Il n'a pas même besoin d'enfermer le geste éphémère dans le symbole stylisé de la mimique. Par lui, le drame humain possède un instrument expressif qu'on ne soupçonnait pas et qui sera, dans l'avenir, le plus puissant de tous...







→ **PAGE 24**

Le LL.M. (*Legum Magister*)
de droit français et de droit
européen

→ **PAGE 26**

Master pro
Techniques d'information
et de décision dans l'entreprise

FORMATION



LL.M.

Le LL.M. (*Legum Magister*) de droit français et de droit européen est une formation d'excellence réservée aux juristes francophones de tous les pays qui souhaitent exercer dans les meilleures conditions les métiers de juriste ou d'avocat en France.

Le LL.M. (*Legum Magister*) de droit français et de droit européen

Le LL.M. de droit français et de droit européen a été créé en 2000. L'objectif était de répondre aux besoins de formation en droit français des juristes confirmés et jeunes avocats francophones ayant étudié dans un système juridique étranger. Cette formation sélective s'adresse à toute personne ayant terminé son droit dans son pays d'origine, et qui tout en possédant une bonne maîtrise du français écrit et oral, n'a cependant pas les connaissances juridiques et culturelles suffisantes pour pratiquer durablement et efficacement son métier de juriste ou d'avocat en France ou dans le cadre d'un travail en rapport étroit avec la France. Chaque année, une quinzaine d'étudiants est retenue. Ces étudiants représentent à eux seuls une dizaine de nationalités. Ils viennent du monde entier (principalement de l'Amérique du Nord et du Sud mais aussi de pays européens comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne) avec ces dernières années, une plus grande représentation de l'Océanie, de l'Asie et de l'Europe de l'Est. Les candidats sélectionnés ont un bon niveau de français. Depuis son origine, le LL.M. (*Legum Magister*) offre 350 heures de cours sur mesure dispensés en français et comprend un stage en droit de 3 à 6 mois. Depuis 2010, sous la direction de Joan Divol, le programme a évolué notamment pour offrir 30% d'enseignements supplémentaires en droit européen et de nombreux services annexes, afin d'assurer une parfaite intégration linguistique, culturelle et juridique aux



La promotion 2013-2014 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Strasbourg

juristes internationaux désireux de pratiquer le droit en Europe.

Pour une culture juridique française et européenne solide

Le programme commence par une semaine d'intégration durant laquelle les étudiants suivent des cours intensifs de français mais aussi de méthodologie juridique et documentaire. Ils font ensuite connaissance avec le corps enseignant et ils prennent connaissance de l'intégralité des modalités du séjour d'études, des plans de cours et des planning comprenant les sorties culturelles et séjours de formation.

Cette formation (niveau 3^e cycle) permet aux étudiants d'apprendre

les «codes» de la culture juridique française, de perfectionner leur maîtrise du français, d'acquérir de bons réflexes juridiques en droit privé (analyse, rédaction et recherche), en droit public et en droit européen et de s'ouvrir à de nouveaux horizons professionnels dans le cadre de ce réseau multiculturel et cosmopolite de l'École de droit de la Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ». Les matières fondamentales du droit français (droit civil, droit des affaires, droit administratif et droit constitutionnel) et du droit européen (droit matériel et droit institutionnel) sont dispensées par des enseignants de l'université pour la plupart. Les étudiants ont aussi la possibilité

de suivre des options (droit européen de la propriété intellectuelle, libertés fondamentales, droit social et droit international privé). En outre, des intervenants extérieurs (praticiens du droit exerçant dans une structure franco-européenne) interviennent sur des sujets d'actualité ou des thèmes permettant de mettre l'accent sur les spécificités du système juridique français. Dès avril, les stages permettent aux participants de mettre un pied dans la pratique du métier juridique de leur choix. «*Ce premier stage sert bien souvent*, constate Joan Divol, *de tremplin professionnel et débouche si ce n'est sur un emploi, sur d'autres opportunités de stages*».

Et après ?

Le LL.M. est avant tout une formation interactive et intensive de 10 mois permettant «*d'acquérir les connaissances indispensables à la pratique du droit français, à l'intégration sociale, ainsi qu'au passage du barreau par équivalence*» (Décret du 27 novembre 1991, art. 99 et art. 100). Les stages (en juridictions, cabinets d'avocats, entreprises, institutions françaises ou européennes), les séjours de formation (Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg), les visites culturelles (Conseil, d'État, Cour de Cassation,...) et autres services annexes (cours de plaidoirie, de rhétorique et de français juridique) permettent aux étudiants de s'intégrer culturellement et juridiquement dans le cadre d'un réseau de partenaires et d'anciens destiné à s'élargir notamment grâce à l'association des anciens du LL.M. dont le slogan est : «*S'enrichir de la diversité culturelle*». L'expérience prouve que la plupart des étudiants désireux de rester en France pour y exercer le métier d'avocat y parvient à condition de passer avec succès le barreau par équivalence. «*La formation LL.M. est unique en France en ce qu'elle offre une "mise à niveau" de l'étudiant en l'espace d'une année en proposant un concentré de cours habituellement*

dispensés dans le cadre des quatre premières années de droit», explique Joan Divol. L'acquisition de ces connaissances fondamentales permet de garantir une efficacité dans l'exercice du métier de juriste en France, en Europe, ou en rapport avec la France depuis une structure implantée dans un autre pays. Ce LL.M., en perpétuelle évolution, a pour objectif une plus grande flexibilité du programme d'une année sur l'autre afin de s'adapter encore davantage au profil et aux besoins concrets de ses participants.

Propos recueillis par
Lucia Hernandez

Pour en savoir plus :

<http://llm-droit.univ-paris1.fr>



PAROLE D'ÉTUDIANT

Mes études et mes expériences professionnelles en Chine m'ont incitées à acquérir des connaissances dans un tout autre système juridique que celui dont je suis coutumière. J'ai étudié le droit général à l'université de Fudan à Shanghai. Avant de poursuivre mes études de droit en France, j'ai d'abord cherché une formation intensive qui couvre les matières fondamentales du droit français et européen et qui me permet également d'approfondir mes connaissances de la langue française. Le LL.M. de droit français et européen répondait à mes attentes. Et en effet, les enseignements du LL.M. m'ont beaucoup appris sur le droit franco-européen et sur la méthodologie juridique française. Mais surtout les cours m'ont énormément inspiré, ils me permettront à terme de réaliser des projets avec plus de compétences et plus d'efficacité.



Le programme est destiné à faciliter l'intégration des juristes étrangers. Les visites des institutions organisées nous ont apporté des connaissances concrètes du système juridique français et européen. Un stage obligatoire permet de mettre à l'épreuve ce que nous avons appris et également il facilite l'intégration des juristes étrangers dans le milieu professionnel français. Personnellement, la formation ainsi que le stage effectué dans le cadre du LL.M. m'ont permis de mettre mes propres compétences au profit des conseils juridiques s'adressant à des multinationales implantées non seulement en Europe mais aussi en Chine.

Chen Wu,
diplômée du LL.M. en 2013

MASTER PROFESSIONNEL

Le master pro Techniques d'Information et de Décision dans l'Entreprise (TIDE) reconnu comme l'un des meilleurs masters en « intelligence économique », apporte aux étudiants toutes les compétences nécessaires pour exercer dans les métiers du *scoring*, du *data mining*, de la modélisation statistique et du conseil.

Master pro

Techniques d'information et de décision dans l'entreprise



Le master 2 pro Techniques d'Information et de Décision dans l'Entreprise (TIDE) a été créé en 1975. Chaque année, ce sont environ trente étudiants qui rejoignent la promotion. La formation s'adresse principalement aux étudiants (BAC+4) ayant un bon bagage en mathématiques appliquées, statistiques et économie. «*La plupart de nos étudiants ont suivi soit un parcours en économie quantitative, soit un parcours en ingénierie mathéma-*

Data mining: technique consistant en l'extraction d'information à partir d'une masse de données via l'utilisation de méthodes automatiques de traitement

tique ou en mathématiques appliquées aux sciences sociales», précise Madalina Olteanu, enseignante en mathématiques appliquées, et codirectrice du master avec François Gardes, professeur d'économie à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les diplômés peuvent ensuite s'orienter vers les métiers d'ingénieurs économistes ou de chargés d'études dans les banques, les assurances ou les services économiques et statistiques des grandes entreprises.

Une triple formation

L'objectif du master TIDE est que les étudiants acquièrent des compétences de très haut niveau en économie générale et quantitative, en outils informatiques, en statistiques, modélisation et formalisation. La formation se déroule ainsi autour de trois axes: informatique, économie (modèles économétriques de simulation, modélisation microéconomique, microéconomie appliquée, environnement et stratégies industrielles, ...) et statistique (économétrie non-linéaire, séries chronologiques, analyse de données, apprentissage statistique, modèles linéaires, ...). En dehors des cours obligatoires, les étudiants doivent également choisir quatre options parmi les sept proposées¹. L'année universitaire débute par deux semaines de stage intensif en informatique, aux programmes SAS, PHP et SQL. Les étudiants du master ont en outre la possibilité de suivre une préparation pour passer la certification SAS (préparation assurée par un expert de SAS Académique) et le TOEIC. Les enseignements sont dispensés par des universitaires (économistes et mathématiciens/informaticiens) et des intervenants extérieurs. Ces derniers sont des professionnels confirmés, occupant des postes de direction dans les départements de marketing, scoring ou management des risques, dans des entreprises comme Neolane, KPMG, Lincoln, CA-CF.

Une formation initiale ou en apprentissage



Scoring : technique statistique utilisée principalement en marketing et consistant en l'affectation d'une note à chaque client d'une base de données, la note représentant la probabilité pour que le client appartienne à une cible visée

Depuis la rentrée 2007, la formation est ouverte à l'alternance. Ainsi, les étudiants admis ont la possibilité de choisir entre suivre le master en formation initiale ou en apprentissage. «*Pour les étudiants qui choisissent la voie de l'apprentissage, l'année de master offre donc également une première expérience professionnelle. Tous les ans, nous recevons une cinquantaine d'offres d'alternance ciblées pour la formation*», indique Madalina Olteanu. Par ailleurs, depuis l'ouverture à l'apprentissage, une série de conférences (financées par la taxe d'apprentissage) au monde professionnel ou au monde de la recherche a été mise en place. *Web-mining, text-mining, big data, droit du travail,*

inférence dans les réseaux sociaux, analyse des trajectoires, etc... tels sont les thèmes abordés par les intervenants.

Le but est que les étudiants soient capables d'analyser les problèmes posés, de les formuler et de les modéliser correctement, de faire preuve d'initiative en ce qui concerne les méthodes et outils techniques pertinents. Il est nécessaire qu'ils sachent traiter des données réelles, tout en gardant la distance intellectuelle nécessaire pour formaliser les questions posées et proposer des solutions avec rigueur et efficacité.

Et après ?

Les diplômés du master s'insèrent rapidement sur le marché du travail – et ceci même dans le contexte économique actuel – dans les secteurs bancaire, études et conseils, assurances et mutuelles, télécom. Par ailleurs, chaque année, un ou deux étudiants choisissent de poursuivre en doctorat. En outre, l'évaluation très positive du master par l'AERES confirme la qualité de la formation (A pour le projet pédagogique et le pilotage de la spécialité, A+ pour l'insertion professionnelle). «*Le bon fonctionnement du master, précise Madalina*

Olteanu, ainsi que la bonne insertion professionnelle des diplômés ne seraient possibles sans l'association des anciens étudiants, "Prométhée"». L'association a créé un véritable réseau TIDE dans le monde de l'entreprise. «*Un ancien étudiant du master, actuellement responsable de la cellule score du groupe Orange, expliquait récemment aux étudiants de la nouvelle promo le besoin de son service d'avoir des collaborateurs bien formés à la statistique décisionnelle et au data mining. La majorité des offres d'apprentissage, de stage ou d'emploi que nous recevons proviennent d'anciens étudiants*».

Propos recueillis par
Lucia Hernandez

Pour en savoir plus :
<http://mastertide.univ-paris1.fr/>

¹ Microéconomie appliquée ; modélisation microéconomique ; économétrie, application à la conjoncture ; stratégie compétitive des systèmes d'information ; analyse de données, cartographie ; scoring ; anglais, debating, negotiating.

PAROLE D'ÉTUDIANT

Après mon master 1 MoSEF (Modélisation Statistique, Economique et Financière), j'ai choisi de suivre le master TIDE qui forme les étudiants au traitement informatique des données, aux analyses statistiques et économiques, à la prévision. L'alternance permet l'acquisition d'une expérience professionnelle tout en poursuivant les études et c'est cela qui, je pense, fera la différence. En effet, beaucoup de jeunes diplômés sortent à l'heure actuelle de l'université et manquent d'expérience professionnelle. À la sortie de mon master 2 TIDE, je cumulerai dix-neuf mois d'expériences (quatorze mois d'alternance et cinq mois de stage). Je suis actuellement en alternance dans le GROUPE BPCE (Holding de la Banque Populaire et Caisse d'Épargne). Je



suis analyste statistique, au sein du département Étude Statistiques et Pilotage. Le master TIDE offre une formation d'excellence et motivante avec des professeurs spécialisés dans les techniques de décisions et d'information dans l'entreprise. En outre, beaucoup de projets sont menés en groupe, cela permet de s'approcher du travail d'équipe requis en entreprise. Ainsi, ce qui fait la qualité du master TIDE est, selon moi, sa formation concrète et pratique, l'insertion en entreprise, ainsi que sa renommée dans les entreprises.

Kevin Bernad,
étudiant en master pro TIDE

ACTUALITÉS

AGENDA

Chaire - Grands enjeux stratégiques contemporains



La Chaire « Grands enjeux stratégiques contemporains » a été créée en 2013 à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne en partenariat avec la Fondation Saint-Cyr, ASTRIUM, le CEA, EADS, MBDA et Thales. Elle s'inscrit dans le développement d'un projet pluridisciplinaire d'enseignement et de recherche sur la guerre et la paix. Les activités d'enseignement et de recherche de la Chaire centrées sur un cycle de conférences délivrées par des professeurs de renom s'insèrent dans les programmes proposés aux étudiants de licence et master de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais elles sont aussi ouvertes pour des formations adaptées (masters et doctorats) à des officiers et des cadres de l'industrie. La chaire pourra également délivrer des bourses de post-doctorat.

Les prochaines conférences, les lundis du 10 février au 10 avril 2014 de 18h à 20h :

Entrée libre, sur inscription

Qu'est ce que la dissuasion ?

10 février 2014

Sir Lawrence Freedman, Amphithéâtre Richelieu

La question nucléaire au XXI^e siècle

17 février 2014

Pal Sidhu, Amphithéâtre Liard

Les origines historiques de la stratégie nucléaire

24 février 2014

Béatrice Heuser,

Salle 1, Escalier M, 1^{er} étage gauche

Retrouvez l'ensemble des conférences sur : www.chairestrategie.univ-paris1.fr

ÉVÉNEMENT

Vœux 2014 : quel bilan pour l'université ?



La cérémonie des vœux 2014 du président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Philippe Boutry, s'est déroulée le vendredi 10 janvier dans les prestigieux salons de la Sorbonne. Personnels de l'université et personnalités de l'enseignement supérieur étaient conviés. Ce moment fut l'occasion, pour le président, de dresser le bilan de l'année écoulée et de donner quelques perspectives pour 2014. L'année 2013, est pour l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et pour l'université française une « année rude », pour reprendre les mots du président, même si « quelques motifs de satisfactions » subsistent. La question budgétaire reste en effet préoccupante pour l'université même si un effort de la communauté universitaire a été fait. Le passage aux Responsabilités et Compétences. Élargies (RCE), en 2011, a généré un déficit structurel annuel de 4 millions d'euros. Dès son arrivée, l'équipe présidentielle a opté pour une politique financière raisonnable. Cette politique a conduit à opérer des choix et à fixer des priorités : « sanctuariser les budgets de la recherche et des bibliothèques et éviter tout licenciement d'agent non titulaire ». D'autres décisions ont été plus difficiles à prendre comme la réduction du coût de l'offre de formation sur l'ensemble des UFR et composantes. D'autres économies ont porté sur la réduction des marchés et sur les dépenses de fonctionnement de l'université. Quant aux recettes, elles ont été réalisées par un rééquilibrage du coût financier, sur la formation continue, et sur les frais de gestion des programmes de recherche. Au total ce sont deux millions d'euros que l'université a été capable de dégager en interne au prix de très lourds sacrifices. Ces efforts de réduction des dépenses seront poursuivis en 2014 mais « sauf à compromettre les missions de l'enseignement supérieur public que sont les nôtres », ils porteront surtout sur les recettes. Cela passera notamment par une réforme en profondeur de la formation continue. En outre, dès 2014 sera mise en place la fondation Panthéon Sorbonne, elle permettra d'attirer à l'université des financements privés et publics, français et étrangers. Cependant, retrouver un équilibre financier ne pourra se faire sans le concours de l'État rappelle le président avant de conclure sur les chantiers 2014 (budget immobilier, devenir du Campus Condorcet, contractualisation avec le Ministère, réforme des statuts de l'université, rédaction des statuts d'heSam université, restructuration des UFR de droit, mise en place d'un cursus doctoral, réalisation d'une cartographie des diplômes de licences et masters...) et d'adresser ses vœux de santé, de bonheur et de prospérité à l'ensemble de la communauté universitaire. LH

ACTUALITÉS

AGENDA

Des lycéens à l'université !

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ouvre ses portes aux lycéens afin de leur permettre de découvrir l'université et d'apprécier la large palette de ses licences. Ces journées présentent aux futurs étudiants à travers des stands, les différents services de l'université et les procédures d'inscription.

Le samedi 8 février 2014 de 13h00 à 18h00 au centre PMF (90, rue de Tolbiac, Paris 13e), est dédié à la présentation des licences d'économie, gestion, mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS), administration économique et sociale (AES), histoire, histoire de l'art et archéologie, philosophie, arts plastiques, cinéma et géographie.

Et le samedi 8 mars 2014, le rendez-vous se fera au centre René Cassin (17, rue Saint-Hippolyte, Paris 13e) de 10h00 à 17h00, où ce sont les licences de droit, de droits français et étranger, les doubles cursus de droit et la licence de science politique, qui seront à l'honneur. Un rendez-vous pour les lycéens à ne pas manquer ! LH

ENQUÊTE

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'université

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié le 18 décembre 2013 les résultats de son enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université entre décembre 2012 et avril 2013. L'enquête portait sur les diplômés 2010 de DUT, de licence professionnelle et de master. Elle a permis « d'évaluer la situation professionnelle, 30 mois après l'obtention du diplôme, des diplômés français issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme ».

Le taux d'insertion est en moyenne de 92% pour les formations juridiques, économiques et de gestion, 88% en sciences humaines et sociales. L'insertion des diplômés de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est élevée, avec respectivement 97% et 99% de taux d'insertion. Désormais l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'université rivalise avec celle des grandes écoles ! LH

Retrouvez l'intégralité de l'enquête : <http://goo.gl/22rdYL>

AGENDA

Une petite faim ?

Le cycle des conférences Campus Condorcet saura vous rassasier. Le thème de cette année: « Pourquoi manger ? », propose « à la lumière de la sociologie de l'alimentation, des politiques de santé publique et de la médecine nutritionnelle, de mettre en perspective nos manières de manger et de penser les contenus, les formes et les fins de notre alimentation, dans une vaste traversée des siècles » (Jean-Claude Schmitt, président du conseil scientifique, directeur d'études, EHESS). Alors ne ratez pas les trois prochaines conférences, la première examinera la famine qui au XX^e toucha l'Ukraine, la seconde vous projettera dans le futur et se demandera si demain nous mangerons encore en groupe, de manière commensale (à la même table), et enfin la troisième conférence portera sur la nutrition au Paléolithique, un mode de vie et une alimentation qui pourraient inspirer l'homme d'aujourd'hui. Intrigant non ?



Les prochaines conférences :

Famines et crises de surmortalité au XX^e siècle, le cas de l'Ukraine

10 février 2014

19h Théâtre de la Commune

Mangerons-nous encore ensemble demain ?

17 mars 2014

19h Lycée Le Corbusier

La nutrition au Paléolithique

7 avril 2014

19h Conservatoire
Aubervilliers-La Courneuve

Retrouvez l'ensemble des conférences sur : www.campus-condorcet.fr

ACTUALITÉS

HONNEURS ET DISTINCTIONS

Sept lauréats du Prix de la Chancellerie



La Chancellerie des universités de Paris, dépositaire de l'héritage de l'ancienne Université de Paris, a décerné lundi 2 décembre 2013, 44 « Prix solennels de la Chancellerie » (d'un montant unitaire de 10 000 euros) et 5 prix de thèse André ISORÉ en Droit privé (de 2 000 euros chacun). Ces prix récompensent l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse soutenue en 2012, dans une université ou un grand établissement de la région Île-de-France. La cérémonie s'est déroulée dans le prestigieux Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à l'invitation de Monsieur François WEIL, Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris. Sept étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se sont distingués. LH



DISCIPLINES	LAURÉATS	SUJETS DE THÈSE
Droit privé	Géraldine Aidan	Le fait psychique, objet des normes juridiques
Droit privé	Ariane Périn-Dureau	L'obligation fiscale à l'épreuve des droits et libertés fondamentaux
Droit privé	Isabelle Serandour	La cause dans la délégation
Droit privé	Elsa Supiot	Les tests génétiques - Contribution à une étude juridique
Sciences Économiques et Gestion	Luke Haywood	La qualité de l'Emploi dans le Marché du Travail
Sciences Économiques et Gestion	Mathieu Parenti	De la concurrence monopolistique à la concurrence oligopolistique : une application au commerce international
Lettres et Sciences humaines	Yann Berthelet	Gouverner par les signes divins : recherches sur l'autorité divinatoire publique, sous la République romaine et au début du Principat



L'UFR d'Arts plastiques et Sciences
de l'Art et la Galerie Michel Journiac
de l'Université Paris 1 Panthéon-
Sorbonne présentent

Hommage à **MICHEL JOURNIAC**

28/01/14 > 28/02/14

À l'occasion de la publication des écrits de Michel Journiac aux éditions des Beaux-Arts de Paris, le département Arts Plastiques et Sciences de l'Art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne souhaite rendre hommage à celui qui y fut, dès 1972, enseignant et avait notamment créé un séminaire-atelier sur le thème du corps.

Galerie Michel Journiac

47 rue des bergers, 75015 Paris

Métros : Charles Michels / Lourmel
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Contact : GalerieJourniac@univ-paris1.fr
www.galeriemicheljourniac.net



12^e Forum



PARIS 1 ► ENTREPRISES 2014

11 et 12 février
► de 10h à 18h

Centre Panthéon

12, place du Panthéon
75005 Paris
RER B, station Luxembourg
M° Cluny La Sorbonne

U – PANTHÉON - SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1

www.univ-paris1.fr/forum

Contacts

Direction Partenariat Entreprises & Insertion Professionnelle
> gestion-forums@univ-paris1.fr
> 01 46 12 49 24

En collaboration avec SDG Euromanager Young
> forumparis1@euromanager.fr

